

**M. le Président du  
Territoire du Pays Salonais (CT3)  
Métropole Aix-Marseille-Provence**  
281 Boulevard Maréchal Foch  
BP 274  
13666 SALON-DE-PROVENCE Cedex

Réf. : JMB/MM

N° : 528

Objet : Modification simplifiée N°2 du PLU de Rognac

Aix-en-Provence, le 30 juin 2020

Monsieur le Président,

Nous émettons un avis favorable au projet de modification simplifiée N°2 du PLU de Rognac.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président



Patrick LEVEQUE

REÇU LE

07 JUL. 2020

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE  
TERRITOIRE DU PAYS SALONNAIS